



Langue et religion

Pour des programmes à «la carte»

► L'encadrement culturel et culturel est primordial pour répondre aux attentes de la diaspora. En 2015, le ministère des MRE a mis en place de programmes adaptés aux différentes populations et à leurs niveaux d'études.

Avec la montée de l'extrémisme en Europe et son lot d'attentats sanglants, la question culturelle est revenue sur le devant de la scène, plus pressante que jamais. L'enseignement de l'arabe dans les écoles françaises, instauré par un décret de la ministre de l'Éducation Najat Vallaud-Belhacem, est la preuve tangible que l'ouverture à l'autre se fait d'abord par le biais de la culture. Le Centre culturel du Maroc à Paris en est une autre, dans ce magma inextricable de nationalisme et de populisme qui s'empare de l'Occident.

Le modèle turc

Depuis toujours, le royaume a été très proche culturellement de ses ressortissants à l'étranger. Il s'agit aujourd'hui de renforcer ces liens, surtout dans ce contexte de tensions. La diffusion de la langue et de la culture arabes ainsi que l'enseignement d'un islam tolérant peuvent répondre à la quête identitaire qui se manifeste chez de nombreux jeunes, séduits par les «sirènes» de l'extrémisme religieux. En 2014, lors d'une réponse à une question

au Parlement, le ministre de l'Intérieur Mohamed Hassad avait affirmé que plus de 3.000 djihadistes marocains combattaient en Syrie et en Irak, dont près de 2.000 ressortissants de pays européens. Voilà qui apporte l'irréfutable preuve de la nécessité d'une politique proactive en matière culturelle et culturelle, à plus forte raison qu'il y a une grande attente de la diaspora marocaine en termes de culture et d'enseignement de la langue arabe.

Renforcer l'attachement au pays

Mais a-t-on mobilisé les moyens nécessaires pour répondre à celle-ci ? En tout cas, l'article 16 de la Constitution stipule qu'il est de la responsabilité de l'État de protéger l'identité nationale des Marocains de l'étranger. Le ministère de tutelle a réagi en mettant en place une Vision 2030 pour améliorer l'offre culturelle destinée aux MRE. Il s'agit, selon le ministre chargé des MRE, d'une politique qui renforce l'attachement au pays d'origine et qui favorise l'intégration des enfants et jeunes dans les pays d'accueil. Cette nouvelle politique, mise en place en 2015, tient compte des

spécificités de chacun d'eux, des populations cibles et de leurs niveaux d'éducation. Au Maroc, en plus des séjours culturels, des colonies de vacances pour enfants et des universités d'été, le ministère a organisé un forum, conviant 200 jeunes émanant de plus d'une vingtaine de pays de quatre continents. Les tournées théâtrales dans les pays de résidence ont été multipliées. Pas moins de 17 troupes marocaines ont réalisé 115 spectacles dans une dizaine de pays en Europe et en Afrique.

Manuels scolaires et outils didactiques

Quant à l'enseignement de la langue arabe et de la culture au Maroc et à l'étranger, celui-ci se décline en trois volets. Premièrement, cet enseignement est structuré et réglementé par les conventions-cadres de partenariat qui concernent essentiellement la France, la Belgique, l'Espagne, les Pays-Bas, l'Italie, l'Allemagne, le Danemark ainsi que l'Angleterre. Les ambassades se chargent de la coordination du système d'enseignement avec les institutions concernées au sein des pays d'accueil. Les consulats s'occupent, pour leur part, de la

gestion administrative des enseignants. Deuxièmement, l'enseignement informel de la langue arabe et de la culture marocaine se matérialise par l'attribution d'un soutien financier aux projets des associations marocaines à l'étranger actives dans le domaine au profit des enfants marocains résidant à l'étranger. Le ministère met à leur disposition des manuels scolaires et des outils didactiques. Des sessions de formation sont organisées au profit des enseignants et responsables administratifs et pédagogiques œuvrant au sein de ces associations. Troisièmement, il s'agit du soutien scolaire des élèves marocains résidant à l'étranger, qui s'effectue à travers les projets des associations MRE dans ce domaine. Dans ce sens, une étude a été

Les MRE veulent que leurs enfants puissent apprendre l'arabe et les préceptes de l'islam tolérant.

réalisée en 2015 pour diagnostiquer la performance scolaire des enfants MRE et définir les mesures permettant de mieux les accompagner durant leur scolarité. Par ailleurs, une convention a été signée avec l'IRCAM pour l'enseignement de la langue amazighe.